

Journal de pharmacie et de chimie

Académie nationale de pharmacie (France). Auteur du texte.
Journal de pharmacie et de chimie. 1887.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

priétés antispasmodiques, et qui exciterait en même temps les muqueuses.

M. Bilhaut, conclut de ses expériences que la *grindelia robusta* est un médicament très utile dans la coqueluche. La dose quotidienne serait de 1 gramme pour les adultes. Il s'est servi de l'extrait fluide, et a pu en donner 4 grammes sans inconvénients.

A. PETIT.

NÉCROLOGIE

Notre très sympathique confrère, M. Limousin, est mort le 9 avril courant, après une longue et cruelle maladie.

Ses obsèques ont eu lieu le 11, au milieu d'une nombreuse assistance.

Au cimetière du Père-Lachaise, cinq discours ont été prononcés : par M. Desnoix, président de la Société de pharmacie de Paris; M. Constantin Paul, au nom de la Société de thérapeutique; M. Pontier, président de la Société de Prévoyance; M. Champigny, au nom de la Société de médecine pratique, et M. Capgrand-Mothos.

Discours de M. Desnoix.

Messieurs,

La Société de Pharmacie de Paris qui, depuis deux mois a perdu deux de ses membres, vient d'être encore cruellement frappée.

Stanislas Limousin suit de près dans la tombe Mialhe et Decaye.

C'est au nom de cette Société, que j'ai l'honneur de présider cette année, que je viens rendre les derniers devoirs à notre regretté collègue, qu'une longue et douloureuse maladie vient d'enlever à sa famille et à ses amis.

Je laisse à une autre voix plus autorisée et plus intime que la mienne le soin de rendre hommage à ses qualités d'homme, de père de famille et d'ami. Je veux, en quelques mots, retracer les travaux scientifiques de Limousin.

Né à Ardentes, petite ville du département de l'Indre, Limousin fit ses études au collège de Châteauroux; ses études achevées, il vint à Paris, et entra comme élève chez Gobley, pharmacien, rue du Bac. C'est sous la direction de ce maître éminent qu'il acquit les premières notions de l'art pharmaceutique.

Un peu plus tard, en 1855, il concourut pour l'Internat des Hôpitaux et fut nommé; il passa ses années d'Internat soit à la Pitié, soit à la maison municipale de Santé.

A la Maison de Santé, il fut attaché au service de Demarquay, un maître aussi, celui-là, qui, reconnaissant dans son interne pharmacien l'amour du

travail et le grand désir de s'instruire, aidés par une intelligence d'élite, se prit d'amitié pour lui et le dirigea dans les recherches qu'il entreprit dès cette époque sur la préparation rationnelle de l'oxygène pur, destiné à l'art de guérir.

Ses années d'internat terminées, il acquit la pharmacie qu'il a dirigée jusque dans ces derniers temps.

Cette pharmacie, sous son habile direction, ne tarda pas à prendre une importance de premier ordre. C'est là que, tout en dirigeant son officine, il continua les travaux commencés à la Maison de Santé et qu'il fit connaître et vulgariser son procédé de préparation de l'oxygène destiné à l'usage thérapeutique.

L'emploi médical de l'oxygène date pour ainsi dire de la découverte de ce gaz, mais ce n'est que grâce aux travaux de Demarquay, de Claude Bernard, de Paul Bert, de Limousin et de plusieurs autres, qu'il est entré dans la pratique courante. Limousin a donc, en indiquant un procédé commode et peu coûteux de préparation de ce gaz, permis à la thérapeutique d'utiliser les propriétés remarquables dont il est doué.

Limousin, après avoir indiqué le mode de préparation de l'oxygène, a voulu se rendre compte de l'effet chimique que produisent les inhalations de ce gaz sur l'économie, comparées aux inhalations de l'air atmosphérique ordinaire. Il a ainsi constaté que, si la respiration ordinaire produit pour un volume de vingt litres d'air une quantité d'acide carbonique égale à 1, l'absorption du même volume d'oxygène pur produit 2; c'est-à-dire le double d'acide carbonique.

Peu de temps après, Limousin, dont l'esprit ingénieux ne se reposait jamais, voulut généraliser les procédés employés déjà pour dissimuler aux malades le mauvais goût et la mauvaise odeur de certains médicaments; il appliqua aux médicaments solides et pulvérulents les moyens que Mothes, Viel et Clertan avaient appliqués aux médicaments liquides. Les cachets médicamenteux étaient nés et prenaient de suite une place importante dans l'arsenal thérapeutique.

L'idée venue paraissait toute simple à mettre en pratique, mais que de difficultés il lui fallut vaincre pour arriver à la perfection atteinte aujourd'hui! Je ne saurais mieux louer le mérite de cette invention qu'en ajoutant que l'Académie de médecine lui donna son entière et unanime approbation.

Si je ne craignais de garder trop longtemps la parole, que n'aurais-je pas à dire sur les recherches et les travaux de Limousin, sur les sachets gélatineux destinés à administrer les médicaments énergiques à doses toujours exactes, soit pour l'usage interne, soit pour l'usage externe; sur le chloral, le sulfovinate et le bromhydrate de quinine, le sulfovinate de soude, les sels de lithine, l'acétophérol, l'antipyrine, le protoxyde d'azote, le cascara sagrada, le picny, etc., etc.

Les membres de la Société de pharmacie ont encore présentes à la mémoire les communications intéressantes qu'il nous a faites sur ces différents sujets.

Son esprit chercheur, abandonnant un moment les sciences chimico-pharmaceutiques, se livra à des travaux d'ordre purement physique. C'est ainsi qu'il imagina l'alcomètre-œnomètre, destiné à déterminer la richesse alcoolique des vins et des liquides peu chargés d'alcool, le compte-gouttes, ce petit instrument dont l'emploi journalier dans la pratique pharmaceutique n'est précieux qu'à la condition de donner des doses toujours égales. Cette uniformité de doses, loin d'être obtenue avec les compte-gouttes que les pharmacies avaient à leur disposition, variait au contraire avec chaque instrument. C'est alors que Limousin voulut rendre le compte-gouttes un instrument de précision et qu'il y réussit.

L'énumération succincte de ces différents et nombreux travaux nous montre notre cher et regretté collègue abordant avec compétence et sagacité toutes les branches de la science pharmaceutique. Ces connaissances profondes et multiples le placent incontestablement dans cette phalange d'hommes modestes et distingués qui honorent la pharmacie française.

Je m'arrête, et en adressant à la famille éplorée du confrère que nous pleurons, le témoignage de sympathiques regrets, je crois être l'interprète du corps pharmaceutique tout entier.

VARIÉTÉS

M. Bouchardat est chargé de la suppléance de M. Berthelot au collège de France pour l'année 1887.

M. Quesneville, agrégé, est chargé pour l'année 1887 du cours de minéralogie et d'hydrologie à l'École de pharmacie de Paris.

Comité d'hygiène publique. — Médaille d'or. — M. Martin Barbet, secrétaire général du Conseil d'hygiène de la Gironde.

Médaille d'argent. — M. Barnaby, vice-président du Conseil d'hygiène d'Indre-et-Loire.

Médaille de bronze. — MM. Blarez, membre du Conseil d'hygiène de la Gironde; Brulé, secrétaire du Conseil d'hygiène de la Sarthe; Thibaut, membre du Conseil d'hygiène du Nord.

Service de santé militaire. — Ont été promus dans la réserve de l'armée de mer :

Au grade de pharmacien de 2^e classe. — MM. les aides-pharmaciens, pharmaciens universitaires de 1^{re} classe, Bouyé, Bourreau, Régnier, Parat Passerieux, Dantour, Valacca et Mége.
